



La Parole du Rav Brand

Jacob et Essav se sont distingués l'un de l'autre par leur activité, tout comme pour l'amour que leurs parents leur portaient : « Et les enfants grandirent ; Essav devint un connaisseur de la chasse, un homme des champs, et Jacob fut un homme tranquille, habitant les tentes. Its'hak aimait Essav, car le tsaïd (le gibier) était dans sa bouche (de Its'hak), et Rivka aimait Jacob », (25, 28-29). Tous les parents aiment leur progéniture, c'est la raison pour laquelle la Thora ne donne aucune justification concernant l'amour que portait Rivka à l'égard de Jacob. Par contre, concernant l'amour d'Its'hak à l'égard d'Essav, la Thora précise une raison ; cela sous-entend, que son comportement était problématique. De quelle attitude s'agit-il ? Bien que ses femmes étaient indignes : « Judith ... et Basmath..., furent un sujet de chicane pour Its'hak et Rivka », (26, 34), c'est à quarante ans qu'il se maria, ce n'est donc pas cette attitude que la Thora cherche à valoir. Sa marginalité se comprend aussi, puisqu'il naquit avec une pilosité « comme un manteau fait de poils » ; cette curiosité fut relevée par tout le monde, jusqu'à ce qu'ils le surnomment Essav, de l'expression assouï, terminé (25, 25 ; Rachi). Son seul forfait était de vivre oisif : « un habile chasseur, un homme des champs » veut dire : « un homme inactif, qui chasse des bêtes et des oiseaux » (Rachi), et cela est une faute : « celui qui n'étudie pas la Thora, et qui ne s'occupe pas non plus d'un gagne-pain, ne fait pas partie des hommes civilisés », (Kidouchin 40b). Mais, grâce à l'attention qu'il portait à l'égard de son père, ce dernier l'aimait, au point de désirer le bénir lui, et pas Jacob. Bien qu'Essav soit un ignare, et Jacob un érudit, assis dans les tentes de Shem et Ever, Its'hak souhaitait que le cadet, Jacob, se prosterne devant son aîné : « Sois le maître de tes frères, et que les fils de ta mère se prosternent devant toi », (27, 29). Its'hak prévoyait une civilisation, où Essav serait le roi, devant qui le sage se prosternerait, comme Nathan devant David (Rois, 1, 1, 23). Cependant, cela ne concerne qu'un roi qui protège la victime de la violence de l'agresseur, (Avot, 3,2). Nous devons supposer, qu'aux yeux d'Its'hak, Essav protégerait Jacob, voire

le subventionnerait, car en effet, Essav lui susurrerait cette idée. Quand le verset dit : « le tsaïd était dans sa bouche », la deuxième explication est, que le tsaïd, le piège, était dans la bouche d'Essav, (Rachi). Il demanda : « comment prélève-t-on la dîme du sel et de la paille » ? Son père estimait, qu'Essav désirait donner sa dîme à Jacob. La paille protège la céréale des intempéries et des insectes, ainsi Essav, se comparant à la paille, protégera Jacob, comparé à la céréale. Avec son enseignement, Jacob nourrira le monde de spiritualité. Toutefois, le plan d'Its'hak pose problème. Si Essav revenait du champ fatigué, c'est parce qu'il venait de commettre un homicide (Béréchit Raba 63,12; Rachi) ; comment son père imagine-t-il alors, qu'Essav protégerait son frère ? Cependant, la victime n'était autre que Nimrod (Béréchit Raba 65, 16 ; Rachi 27,15), le tyran qui incita l'humanité à se révolter contre D-ieu (Beréchit 10, 9). Mais comment le père pourrait projeter de bénir le fils qui épousa des femmes idolâtres ? Là encore, il fut malin, et il appela sa femme Yéhoudit, pour faire croire à son père, qu'elle avait renié l'idolâtrie (Rachi 36,2). Bien que ses femmes pratiquent par la suite l'idolâtrie, Its'hak jugea son fils comme un Tsadik, comme l'était Salomon, bien qu'il ne congédie pas ses femmes idolâtres. Pourtant, lorsque la Thora appelle Essav ich tzaïd, homme de la chasse, elle affirme qu'il était un homme de piège; en fait, il piégeait les gens, et plus particulièrement les femmes : « Essav abusait des femmes mariées », (Béréchit Raba 65, 1 ; Rachi 26,34), comment Its'hak pouvait le considérer digne de recevoir la bénédiction ? Mais sans doute, Essav intimidait les femmes, pour qu'elles se taisent (comme l'ont fait d'autres...). Cependant, le prophète Zakharia promet, que le jour viendra, où tous les faux prophètes, qui, imitant les vrais prophètes, s'habillaient avec des manteaux de poils, seront démasqués, (Zakharia, 13,4). Essav, lui, n'eut même pas besoin de porter un manteau de poils; ce dernier lui était déjà collé à la chair, dès sa naissance.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- La Torah nous raconte l'étrange grossesse de Rivka avec des sentiments paradoxaux, elle fut rassurée par Chem. Elle a des jumeaux. Ce sont les premiers déclarés dans la Torah.
- Agé de 15 ans, Essav entreprend un chemin dont il ne peut se sortir. Hachem prend 5 ans de la vie d'Avraham pour lui éviter de voir son petit-fils devenir racha. Essav vend son droit d'aînesse.
- La famine arrive en terre de Kénaan, Its'hak déménage à Guérar. Il grandit considérablement. Ses voisins le jalourent. Ils le renvoient et il s'installe à Béer Chéva.
- Ils viennent rendre visite à Its'hak et font une alliance avec lui, pour s'assurer qu'il ne leur fera aucun mal, de la même manière qu'eux l'ont toujours respecté.
- Essav se marie à 40 ans. 20 ans de fumée de avoda zara (dans sa maison) plus tard, Its'hak perdra la vue, pour que Yaacov puisse prendre les bérahkhot (Tan'houma).
- Its'hak demande à Essav d'aller chasser et de lui préparer un bon repas, afin qu'il puisse le bénir. Rivka prévient Yaacov et il alla chercher deux chevreux du troupeau. De là l'expression: "Qui va à la chasse, perd sa place". Yaacov apporte le repas à son père, il le bénit, pendant que l'ange se joue d'Essav.
- Essav perd les bénédictions et en voudra à Yaacov à jamais, de l'avoir "talonné" par deux fois.
- Essav se marie avec la fille d'Ichmaël. Yaacov prend la route pour aller chez Lavan, à la demande de ses parents.

Ville	Entrée	Sortie
Paris	16h49	17h59
Marseille	16h54	17h58
Lyon	16h49	17h55
Strasbourg	16h29	17h38

N°55

Pour aller plus loin...

- 1) Quel genre de questions « pertinentes » Essav posait à son père ? (Rachi, 25-27)
- 2) Yaacov était assis dans « les » tentes. De quelles tentes s'agit-il ? (Rachi, 25-27)
- 3) Quelles lois disqualifiant un Cohen du service au temple, Yaacov a-t-il rapporté à Essav ? (Rachi, 25-32)
- 4) A cause la famine qui sévissait en Erets Israël, Its'hak s'apprêtait à descendre en Égypte. Hachem lui demanda de rester en Erets Israël et de ne pas descendre en Égypte. Pourquoi ? (Rachi, 26-2)
- 5) Qu'est-ce qui a mis la puce à l'oreille d'Its'hak que c'était Yaacov et non Essav qui se tenait devant lui au moment de la berakha ? (Rachi, 27-21)

Mordekhai Guetta

Pour toute information :
Shalshelet.news@gmail.com

Halakha de la Semaine

Doit-on refaire la berakha sur le Talit lorsqu'on l'enlève et qu'on le remet par la suite ?

Il existe une Makhloket Richonim à ce sujet .

Bien que le Choul'han Aroukh soit d'avis que l'on doit refaire la berakha (opinion à retenir Meïkar hadin), en pratique, le minhag est de se montrer rigoureux et on ne refera donc pas la berakha.

Idem si celui-ci a glissé, on ne refait pas la berakha [*Caf hahayim* ot 58 et *yalkout Yossef helek 1* page 22].

A priori, on s'efforcera de ne pas le retirer sans raison valable (si ce n'est pour les toilettes, par exemple) pour ne pas rentrer dans cette problématique.

Il est tout de même recommandé, si on pense aller aux toilettes par la suite, d'avoir la kavana au moment où on récite la berakha sur le Talit pour la fois où on s'enveloppera de nouveau du Talit, car en agissant ainsi, on gagne l'opinion du Choul'han Aroukh (*Beour halakha au nom du Maguen Avraham*).

Cependant, dans le cas où on a retiré son Talit et qu'on n'avait pas l'intention de le remettre, si on décide de le remettre par la suite, on refera la berakha même si quelques instants à peine se sont écoulés entre temps.

De même, dans le cas où on avait l'intention de le remettre mais qu'il y a eu un hesseah hadaat entre temps (certains évaluent cela par un temps de plus d'une demi-heure), on refera la berakha au moment où on se revêtît du Talit. [*Yebia omer (helek 8 siman 2)*]

David Cohen

Enigmes



Enigme 1 :

1) Où trouve-t-on dans la Torah un passouk où il y a trois fois le nom d'Hachem écrit de façon suivie? (2 réponses)

Enigme 2 :

2) En utilisant seulement 4 fois le chiffre 4 (4,4,4 et 4) il faut trouver le chiffre 20. (on peut utiliser la multiplication, la division, la soustraction et l'addition).

Question à Rav Brand

Dans *Yé'hezkel*, chapitre 1, verset 27, il est écrit : « Et je vis comme un 'Hachmal, comme une sorte de feu entouré d'un réceptacle, depuis ce qui semblait ses reins, jusqu'en haut ; et depuis ce qui semblait ses reins jusqu'en bas, je vis comme un feu avec un rayonnement tout autour ». « Il n'est pas permis de méditer ce verset », (*Haguigua 13a*). Quel intérêt y aurait-il à nous faire part d'un verset dont la méditation nous est interdite?

La Guemara dit : « On n'enseigne le sens des versets de la Merkava uniquement à un grand sage, en lui transmettant les têtes de chapitres, et il comprendra le reste de lui-même (*Haguigua 11b*) ; « Un jeune lisait l'histoire du 'Hachmal à l'école, et il l'a comprise; alors un feu sortait du 'Hachmal et le consumait. Les sages envisageaient alors de cacher le livre de *Yé'hezkel* (à cause du danger). Mais 'Hanania ben Hizkia dit : si celui-ci (n') est (pas assez) intelligent (de se taire), tout le monde (n') est (pas) intelligent? », (*Haguigua 13a*). Conclusion : Enfin, le prophète *Yé'hezkel* parla aux grands érudits, qui comprennent son message; pour les autres, sa méditation est interdite.

Rav Yehiel Brand

Réponses aux questions

1) Doit-on prélever le maaser sur le sel et la paille.

2) Celles de Chem et Ever.

3) a. Le Cohen qui a bu du vin;

b. Le Cohen qui a les cheveux trop longs.

4) Car depuis la Akéda, Its'hak est considéré comme une Ola Tamima, un Korban, et de la même façon qu'un Korban ne peut pas sortir de son enceinte, Its'hak ne pouvait pas sortir d'Erets Israël.

5) Car Yaacov, en parlant, a prononcé le nom d'Hachem. Or ce n'était pas l'habitude d'Essav de parler ainsi.

Aire de jeu

Charade / Paracha

Mon premier est coupé en petits morceaux

Mon second se destine à

Mon dernier est une conjugaison d'avoir

Mon tout est une promesse

Jeu de mots

Une grenouille est rarement en retard car elle est souvent dans les temps

Devinettes

1) A la fin de la paracha, la Torah nous enseigne que Essav s'est marié à la fille de Ishmaël. Elle portait deux prénoms. Lesquels ? (28-9)

2) Comment Rivka a-t-elle su que Essav voulait tuer Yaacov ? (Rachi, 27-42)

3) Pourquoi Essav voulait attendre la mort de son père pour tuer Yaacov son frère? (Rachi, 27-41)

4) Lorsque Yaacov s'est approché d'Its'hak, celui-ci a senti une odeur particulière. Laquelle ? (Rachi, 27-27)

5) Its'hak a demandé à Essav de faire très attention à quelque chose concernant l'abattage de la bête qu'il allait lui préparer à manger. Qu'est-ce ? (Rachi, 27-5)

6) Pourquoi Essav s'est-il marié à 40 ans ? (Rachi, 26-34)

7) Pour quelles raisons les femmes de Essav déplaient elles à Its'hak et Rivka ? (Rachi, 26-35)

8) Dans la paracha, Yaacov prépare un plat de lentilles. Pour qui et pourquoi ? (Rachi, 25-30)

Quitter Israël, Pourquoi?

Dans notre Paracha, la Torah raconte à nouveau, la famine en terre de Kénaan. Hachem dit à Its'hak de ne pas sortir d'Israël étant donné qu'il était comme un sacrifice de Ola (holocauste), alors que Avraham, lorsqu'il a rencontré la famine, est descendu en Égypte pour survivre. C'est l'occasion de présenter un aperçu de la Mitsva de ne pas quitter Israël ainsi que les cas où cela est autorisé. La Guemara nous enseigne que celui qui habite en Israël est proche de D... . Il ne peut quitter Israël à moins qu'il soit confronté à une dure famine dans le pays et aussi pour trois raisons bien connues: le mariage, l'étude de la Torah et la Parnassa, c'est-à-dire le gagne-pain. Les décisionnaires se penchent sur la question à savoir s'il est autorisé de sortir d'Israël pour prier sur les tombes de Tsadikim. Ainsi, différentes autres situations qui se présentent nécessitent une réflexion pour définir s'il est permis de sortir d'Israël dans un tel cas.

Évidemment, par la présente, nous ne pouvons aborder le sujet que succinctement.

Voir Baba Batra 91 ainsi que Rambam Melahim (perek cinq halaha 9), Choulhan Aroukh Orah Haim (531-4) avec Michna Beroura.

Moché Brand

La Maison d'Hachem

Après avoir visité les 4 pièces faisant les angles de la "cour des femmes", entrons maintenant dans le second tribunal (voir Shalsholet N°42) se trouvant dans le Beth Hamikdash. Revenons sur nos pas, il est juste derrière la "salle des huiles". Voyez-vous la forme arrondie de la pièce ? Il est totalement nécessaire que les juges puissent parfaitement voir et entendre ce qui est dit. 23 juges sont assis en demi-cercle et 48 de leurs élèves se trouvent en face d'eux sur 3 rangées en demi-cercle, au cas où, un jugement nécessiterait 71 juges. Les jugés, les témoins et les scribes sont au beau milieu de la pièce, entre les élèves et les juges. Ressortons du tribunal. Observez maintenant les murs. Vous pouvez apercevoir en hauteur sur le long des murs, des places pour s'asseoir et observer les différents événements ayant lieu dans la Ezrat Nachim. Comme le dit la Tossefta dans Soucca, les escaliers menant aux places ainsi que les places sont absents côté Ouest. 3 raisons sont données. 1) Les léviim jouaient à cet endroit. 2) Cela empêcherait une visualisation claire de la porte menant à la Ezrat Israël. 3) En s'asseyant sur le mur Ouest, on donnerait dos à la Ezrat Israël.

Moché Uzan

Recherche Paracha

Dans la Paracha de la semaine, Its'hak descend à Guérar pour cause de famine. D... lui apparaît et le bénit en lui renouvelant les berakhot faites à Avraham. Il lui dit: «*ékèv acher chama avraham békoli vayichmor mitsvotai 'houkotai vétorotai (26,5)*» "Puisque Avraham a écouté Ma voix et qu'il a gardé Mes mises en garde, Mes commandements, Mes statuts et Mes lois " De là, on apprend que les Avot ont observé la Torah.

Si les Avot ont observé la Torah, comment se fait-il que Yaakov ait épousé 2 sœurs? Que Chimon ait épousé Dina sa sœur? Et Amram, sa tante Yokheved? Éléments de réponses : Siftei 'Hakhamim et Ramban.

A la Rencontre de notre Histoire

1254 : Quatrième expulsion des juifs de France

Le contexte : le procès du Talmud

Louis IX n'était pas encore Saint lorsqu'il accéda en 1226 au pouvoir à l'âge de 12 ans. Il avait commencé par créer des écoles pour convertir les orphelins juifs et par offrir aux adultes convertis des pensions prélevées sur les spoliations aux réfractaires à la conversion ; il avait hérité de son grand-père Philippe Auguste une prévention contre les juifs. Ils n'étaient pas les seuls : en 1240 les juifs de Bretagne sont expulsés. Cette année-là, le roi, avec l'aide du dominicain Nicolas Donin, apostat au judaïsme qui avait étudié auprès de Rav Yéhiel de Paris et qui rêvait probablement d'en découdre avec son ancien maître, organise le procès du Talmud. Le 3 mars 1240, le pouvoir royal fait saisir tous les exemplaires de l'ouvrage pendant que les juifs sont à la synagogue. La controverse se déroula à Paris en juin 1240, en présence de Blanche de Castille, mère du roi. Nicolas Donin se réfère aux massacres de Bretagne : «

Pourquoi tant de juifs étaient massacrés en Bretagne Anjou et Poitou s'ils sont le peuple élu de D.ieu ? Pourquoi D.ieu ne les protège pas par des miracles ? ». C'était la première disputation judéo-chrétienne publique et la sentence était connue d'avance. Pourtant, il a fallu deux ans pour la rendre : en Juin 1242, 24 charretées du livre furent livrées au bûcher.

L'expulsion en 1254

Louis IX part en croisade (la septième) en 1248. En 1250, le roi et ses frères sont faits prisonniers en Egypte. La nouvelle de cette captivité lève une émotion populaire exacerbée par les problèmes sociaux : un moine prétend avoir été visité par la Vierge Marie et appelle à une croisade des humbles pour libérer le roi. Ils montent vers Paris puis se répandent dans le pays pillant partout et massacrant les juifs par milliers ; la croisade avait tourné au soulèvement. Seule la mise à mort de leur « prophète » stoppe le fléau. En Egypte, les Templiers (membres de l'ordre du Temple, ordre religieux et militaire issu de la chevalerie chrétienne du Moyen-Âge) paient la rançon du roi qui rentre en 1253 à l'annonce de la mort de sa mère. En 1254, le roi ordonne le

bannissement avec confiscation des biens des juifs de France, piqué par le propos d'un sarrasin de des croisés : « Les chrétiens aiment donc bien peu J.C., puisqu'ils laissent ses meurtriers exercer en paix leur industrie au milieu d'eux. ». Rav Yéhiel de Paris et d'autres rabbins avaient déjà émigré vers la Terre Sainte. C'était la quatrième expulsion des juifs de France.

La triste origine de l'étoile jaune ?

Evidemment, la mesure est rapidement rapportée en échange d'un versement d'argent au trésor royal et, l'année suivante, les juifs sont interdits de crédit sous peine d'exclusion... En 1259, le roi leur impose le port de la rouelle, morceau d'étoffe jaune. Il suivait l'avis du concile de Latran de 1215 mais avait ajouté qu'on le portât dans le dos et sur la poitrine. Trente ans après sa mort sous les remparts de Tunis où son fils Philippe III le Hardi avait été proclamé roi, il sera canonisé (reconnu officiellement comme une personne sainte et un modèle exemplaire de vie chrétienne) par le pape Boniface VIII en 1297 à la demande de Philippe le Bel.

David Lasry

Comprendre Rachi

" Essav dit : "voici je vais mourir et à quoi me servirait le droit d'aïnesse?" (25,32)

Rachi donne deux explications :

1. Le droit d'aïnesse est une chose instable car le service ne sera pas toujours attribué aux premiers-nés puisque la tribu de Lévi va le prendre.
2. Essav dit quelle est la nature de ce service. Étant donné que Yaacov lui énonce beaucoup d'avertissements, de punitions et de peines de mort qui en découlent, Essav dit alors "je vais mourir à cause de ce service, qu'en ai-je besoin ?".

La première question que l'on pourrait se poser est la suivante: Rachi donne deux explications mais pourquoi ne donne-t-il pas le sens simple qui est, a priori, qu'Essav dit qu'il va mourir de faim?

On peut répondre simplement que Rachi avait une question: si Essav veut dire qu'il va mourir de faim alors pourquoi plus haut [25,30] Essav dit "verse-moi je t'en prie de ce rouge,

de ce rouge, car je suis fatigué" ? De là, Rachi en déduit qu'Essav est simplement fatigué et non mourant. On peut également ajouter que Rachi avait une deuxième question: quel rapport y a-t-il entre le fait qu'il va mourir de faim et le droit d'aïnesse? En effet, même s'il meurt, il conserve son droit d'aïnesse qui pourra servir pour sa descendance [comme servir dans le Temple]. Quel serait donc le sens de l'argument d'Essav?

Voilà pourquoi Rachi donne ces deux explications.

On pourrait maintenant s'interroger sur la première explication:

Essav dit que le service sera fait par la tribu de Lévi et non par les premiers-nés, et voilà que Rachi juste avant explique pourquoi Yaacov voulait acheter le droit d'aïnesse: " parce que le service est accompli par les premiers-nés donc Yaacov dit : "ce méchant n'est pas digne d'offrir des sacrifices à Hachem" ". Si Essav sait que le service sera fait par la tribu de Lévi et non par les premiers-nés alors à plus forte raison que Yaacov le sait donc pourquoi

veut-il lui acheter? Même s'il le lui laisse, il ne fera pas le service!? Et comment se fait-il que Yaacov affirme que ce sont les premiers-nés qui feront le service?

On peut répondre de la manière suivante :

Le Midrach Raba [63,13] dit qu'avant que le michkan soit fondé, les bamot [autels] étaient permises et le service était fait par les premiers-nés. Puis, une fois le michkan fondé, les bamot étaient interdites et le service était fait par la tribu de Lévi.

À partir de cela, on peut dire qu'évidemment Yaacov savait que le service sera finalement fait par la tribu de Lévi mais il voulait quand même acheter le droit d'aïnesse car il ne voulait pas qu'Essav fasse le service, même pendant la courte période où c'était les premiers-nés qui servaient. Essav, quant à lui, était prêt à le vendre car le service des premiers-nés ne va pas durer [cela va "mourir"] et c'est finalement la tribu de Lévi qui fera le service [donc à quoi lui servira le droit d'aïnesse].

Mordekhai Zerbib

Haftara

La haftara correspond au 1er chapitre du livre du prophète Malakhi. L'un des points importants de notre paracha va être le choix de Yaacov comme héritier de Avraham et Itshak Avinou. Celui-ci va recevoir, grâce à l'intervention de sa mère Rivka, les bénédictions de son père.

La haftara, dès les 1ers versets, nous apprend que ce choix de Yaacov, est un signe de l'amour que D-ieu lui témoigne et de la haine qu'il éprouve pour Essav : « ... Essav n'était-il pas le frère de Yaacov, parole d'Hachem ; j'ai pourtant aimé Yaacov ; mais Essav, je l'ai pris en haine ». C'est à cause de cette haine, affirme le prophète, qu'Edom – le peuple qui descend d'Essav- sera voué à la destruction, et le mal qu'il incarne, réduit à néant. Mais les Bené Israël, doivent mériter leur titre de peuple élu par D-ieu. C'est pourquoi, le prophète leur adresse de sévères réprimandes. Le 2ème Beth Hamikdach vient d'être construit mais la avoda n'y est pas conduite comme il convient. Hachem se plaint «vous ne M'honorez ni

comme un Père ni comme un Maître ...». Le prophète critique les Cohanim pour leur attitude méprisante à l'égard de leur avoda, ce qui aboutit à l'offrande d'animaux non conformes pour les sacrifices. « et lorsque vous apportez un animal aveugle sur l'autel, n'y a t-il pas de mal ? offre le donc à ton gouverneur !... » Malakhi va reprocher également aux Bené Israël d'apporter des animaux inacceptables au Temple. Mais le prophète reporte son attention surtout sur les Cohanim : le peuple est en majorité ignorant, et il revient aux Cohanim de les instruire comme il convient. Ils doivent suivre la voie tracée par Aaron HaCohen et ses enfants, et adopter une conduite conforme à leur rôle de maîtres et de guides. Le dernier passouk énonce la fonction importante attribuée aux Cohanim : être les enseignants de Torah de la Nation : «car les lèvres du Cohen garderont la connaissance, et l'on cherchera à apprendre la Torah de sa bouche, car il est un porte-parole de l'Eternel Tsevakot ».

C.O.

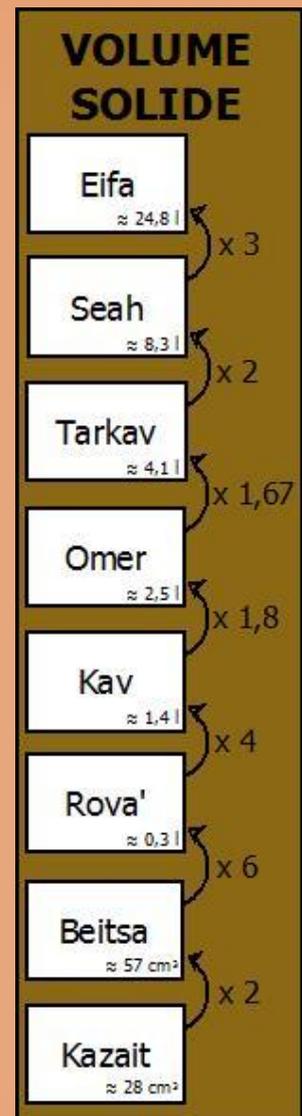
Réponses N°54 – 'Hayé Sarah

Enigme 1 : Le chofar

Enigme 2 : Est-ce que le prochain mot que vous allez dire, c'est "non" ?

Charade : A – quai - da

Mida Kénéguèd Mida



Équivalent selon R. A. H. Noé
+ 50 % (R. Moshé Feinstein)
+ 75 % (Hazon Ich)

Mikhael Allouche

La Force de la Prière

Its'hak et Rivka ont dû prier pendant 20 ans pour enfin avoir un enfant. La Torah nous raconte que c'est la prière de Its'hak qui fut exaucée et non celle de Rivka. Rachi explique : « car la prière d'un tsadik fils de tsadik ne ressemble pas à celle d'un tsadik fils de racha. » C'est donc la prière de Its'hak (fils d'Avraham) qui porta ses fruits et non celle de Rivka (fille de Bétouël).

A priori, l'inverse nous aurait paru plus logique ! Celui qui n'a pas grandi dans un environnement "sain" et qui a malgré tout, su s'élever et progresser, nous semble beaucoup plus méritant que celui qui est " tombé dedans quand il était petit " !

Comment comprendre cet enseignement ?

Rav Povarski (Ichmérout Daat) rapporte un verset de Yéchaya où le prophète reproche à tout le peuple de n'accomplir les mitsvot que de manière machinale. Il est clair que le reproche ne vise pas ici le fait de faire les mitsvot sans cœur et mécaniquement, car il est impensable que tout le peuple soit concerné par une telle dérive. Le problème soulevé ici, est plutôt l'incapacité du peuple à progresser dans sa pratique des mitsvot. Même accomplie comme il se doit, la mitsva doit en plus sentir un parfum de it'hadchout (nouveau). Pour garder toute sa fraîcheur, notre manière de réaliser les mitsvot doit sans cesse être renouvelée et repensée. Concernant la prière également, s'efforcer de progresser n'est pas un bonus mais une manière de ne pas régresser.

Nous comprenons à présent, que le tsadik fils de

racha, partant de zéro, a forcément une démarche innovante. Le tsadik fils de tsadik n'est pas celui qui s'est laissé simplement porter par une vague mais au contraire celui qui a su, malgré son héritage, se créer son propre chemin. C'est en cela que la prière de Its'hak a eu plus de poids que celle de Rivka. Lorsqu'un homme fait téchouva, il a parfois du mal à accepter que ses enfants n'aient pas le même engouement que le sien face aux mitsvot. L'effort qu'ils ont à produire pour se tracer leur propre route, n'est pas inférieur au sien. Le comprendre permet souvent de faire disparaître des tensions qui ne sont jamais productives.

Jeremy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léilouy Nichmat Roger Raphael Ben Yossef Samama

Nissim est un brave garçon qui habite en Israël. Baroukh Hachem, il vient de se fiancer et se prépare donc au mariage. Il se prépare donc au mariage. Il rêve d'une magnifique soirée avec beaucoup de surprises mais malheureusement ses moyens ne suivent pas. Il se voit contraint d'oublier certains rêves. Mais, il y a une chose qu'il ne veut pas abandonner: celle d'avoir un magnifique costume. Pour cela, il fait le tour des catalogues mais se rend vite compte que les prix annoncés ne sont pas du tout à sa portée. Déprimé, il se confie à son ami Hanania qui lui trouve l'idée géniale de l'acheter sur internet. Effectivement, il y trouve énormément de costumes et de grandes marques de surcroît à moitié prix. Mais il reste un problème: il n'arrive pas à se résoudre d'acheter un costume sans l'avoir essayé auparavant. Hanania, qui a réponse à tout, lui conseille alors d'aller l'essayer dans un magasin de la marque pour savoir réellement si ce fameux costume lui tombe bien. Heureux, Nissim se retrouve donc le lendemain dans un luxueux magasin, entouré de deux vendeurs qui s'empressent de répondre à toutes ses questions et à ses moindres souhaits. Touché par leur gentillesse, il se demande maintenant s'il a le droit de déranger tout ce monde alors qu'il n'a aucunement l'intention d'acheter quelque chose dans cette boutique hors de prix?

Il est écrit dans la Guemara Baba Métsia (58b) : Rabbi Yehouda dit qu'il est interdit de mettre ses yeux sur un article au moment où il n'a pas l'argent de l'acheter. Dans la Guemara Dérèkh Erets Raba, il est enseigné que l'on n'a pas le

droit de demander le prix d'une marchandise si l'on a pas l'intention de l'acquérir, car il fait en cela une fausse joie au vendeur qui s'imagine gagner de l'argent, cela s'appelle Onaat Dévarim. On pourrait légitimement penser qu'il en serait de même pour Nissim lorsqu'il rentre dans la luxueuse boutique où les vendeurs si serviables se voient déjà empocher leurs commissions. Cependant, nous dit le Rav, chaque juif est prêt à faire du Hessed envers son ami et d'autant plus lorsque cela ne lui coûte rien de lui faire essayer un costume. Mais ce raisonnement ne tient pas la route car, nous apprend la Guemara Baba Kama (20b), que s'il perd en cela même une somme minime, le profiteur devra lui payer la totalité du service. Or, ici, Nissim a créé une peine au vendeur ce qui s'apparente à une perte. Le Rav termine par dire que si Nissim est pauvre et qu'il y a lieu de lui donner de la Tsédaka, vu que le Beth Din peut obliger une personne à donner de la Tsédaka, Nissim pourra de ce fait rentrer dans la boutique. Il rajoute qu'il est probable que chaque commerçant soit intéressé que son magasin soit rempli de clients car grâce à cela, il se crée une bonne réputation et donc, même si Nissim ne rentre pas dans la catégorie du pauvre, il a le droit d'essayer le costume. Il termine en disant que la meilleure des façons est de demander la permission au vendeur en lui exposant la vérité et si cela lui est difficile car il a honte, il serait bien qu'il achète un petit quelque chose dans cette boutique avant d'en ressortir.

Haim Bellity

Reflexion

À la fin de la Paracha, Rachi dresse le bilan chronologique de la vie de Yaakov avinou et constate un "trou" de 14 ans. Il en déduit qu'après avoir quitté ses parents, Yaakov se réfugia 14 ans durant dans la Yéchiva de Ever, y étudiant la Torah de tout son être.

On peut se demander pourquoi la Torah passe sous silence cette étape majeure de la vie de notre Patriarche, nous donnant l'impression que Yaakov s'est rendu immédiatement chez son oncle à Haran?

Au début de Parachat Vayetsé, Rachi nous enseigne que la Torah mentionne le départ de Yaakov de Béer Chéva pour nous apprendre que "le départ du Tsadik fait impression dans l'endroit qu'il quitte. Aussi longtemps que le juste se trouve dans la ville, c'est lui qui en est la beauté, l'éclat et la majesté. Lorsqu'il la quitte, finie sa beauté, finie son éclat, finie sa majesté."

Rav Elbaz s'interroge: pourquoi la Torah attend le départ de Yaakov pour nous livrer cet enseignement ? N'a-t-on pas assisté avant lui au départ de Avraham avinou qui quitta sa terre natale dans Parachat Lekh Lékh?

Le Rav répond: il n'était pas nécessaire de nous dire que le départ d'Avraham fut ressenti comme un tremblement de terre par les gens de son pays. Avraham était en contact avec l'extérieur, et s'était donné pour mission de rapprocher un maximum de personnes sous les ailes de la Ché'hina "Avraham convertissait les hommes et Sarah les femmes". Cela va sans dire que son départ fut largement remarqué. Par contre, Yaakov avinou était un homme d'intérieur, confiné au Beth-Hamidrach pour y étudier la Torah à longueur de journée. Nous aurions pu croire que le départ d'un homme si discret serait passé inaperçu, c'est pourquoi la Torah tient à nous recadrer: l'étude de la Torah est le poumon de la ville, c'est elle qui procure la sécurité, la sérénité et le bonheur de ses habitants. Si celle-ci vient à manquer, le préjudice causé sera forcément ressenti.

Nous savons que Yaakov fut privé de son fils bien-aimé Yossef durant 22 ans, correspondant à la période où lui-même manqua à son devoir de kiboud av vaém: 2 ans de voyage, 14 ans de travail chez Lavan pour épouser Rahel et Léa, et 6 ans de "business".

La question que tout le monde pose: pourquoi avoir puni Yaakov pour toute la durée de son absence, c'est pourtant sur ordre de ses parents qu'il va les quitter pour se marier !? Seules les 6 années supplémentaires passées chez Lavan peuvent lui être reprochées ! Certains répondent en s'appuyant sur un Beth Halévi qui explique la michna dans Makot "on ne divise pas les 40 coups entre les deux faux témoins". Si deux témoins ont voulu faire subir la peine de malkout à un innocent, on ne partagera pas les coups entre eux (20 chacun) mais chaque témoin recevra 39 coups. La raison est simple: lorsqu'un individu encaisse la peine de malkout, chaque coup reçu est plus douloureux que celui qui le précède, puisque appliqué sur une partie du corps déjà éprouvée. Ainsi l'on ne peut ressentir la douleur du 39e coup sans passer par les 38 qui l'ont précédé. C'est pourquoi on applique l'intégralité de la peine à chaque témoin afin qu'ils puissent "goûter" à la "saveur" du dernier coup.

Lorsqu'un élément matériel vient à manquer, cela fait mal au début puis on s'habitue et on finit par l'oublier. À contrario, quand on est privé de spirituel, la sensation de manque va en s'amplifiant au fil du temps. Ainsi l'absence de Yaakov a été ressentie de plus en plus difficilement par ses parents, et la 22e année fut donc la plus dure de toutes. C'est pourquoi Yaakov fut privé de son ben zékounim Yossef (c'est à lui qu'il transmet toute la Torah qu'il a apprise chez Chem et Ever) durant 22 ans afin qu'il ressente également la souffrance de la 22e année de privation.

Cependant, cette explication nous laisse perplexe: au total Yaakov s'absenta en effet 36 ans si l'on cumule les 14 années passées à la Yéchiva !?

On en déduit donc que le temps passé à étudier la Torah n'a pas affecté ses parents ! C'est peut-être pour cela que la Torah n'évoque pas cette période de la vie de Yaakov avinou: les années qu'un enfant passe à la Yéchiva sont une source exclusive de bonheur pour l'humanité, et en particulier pour ses parents.

Mikhael Uzan